

[Voir cet email dans votre navigateur](#)



Vos subventions de fonctionnement sont calculées à partir de trois critères : pourcentage d'activité rennaise, utilité sociale et budget. Ces critères sont en cours de révision.

Le MAR vous invite à redéfinir ensemble l'utilité sociale et aboutir à un questionnaire simple, dans lequel chaque association se retrouve. Ce questionnaire sera proposé à la Ville de Rennes.

Ces deux ateliers seront animés par [Hélène Duclos](#) pionnière dans l'évaluation de l'utilité sociale en France et en présence de Tristan Lahais, adjoint au maire délégué à la vie associative.

Définition des critères d'utilité sociale

Après une présentation des grandes familles de critères d'utilité sociale, nous hiérarchiserons ensemble ceux qui sont nous semblent prioritaires pour nous, associations rennaises. L'adjoint à la vie associative participera aux échanges.

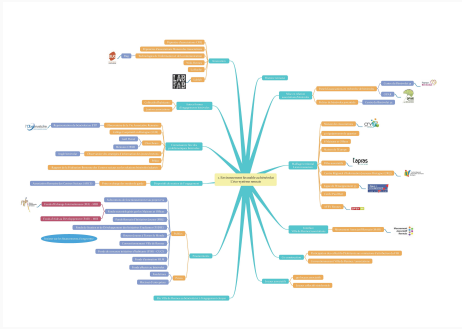
Rendez-vous le **22 juin à 17h30** à la MDA.

Construction du questionnaire

A partir des propositions d'Hélène Duclos et en cohérence avec les critères identifiés le 22 juin, nous construirons le futur questionnaire d'évaluation de l'utilité sociale. Ce questionnaire sera ensuite proposé à la Ville pour une mise en œuvre dès la campagne de subventions 2019.

Rendez-vous le **6 juillet à 17h30** à la MDA.

Inscriptions



Paysage associatif à Rennes : qui est qui ?

Vous souhaitez mieux connaître le paysage associatif à Rennes et le rôle des différentes structures ? Échanger sur son évolution et les défis à relever pour l'avenir ?

Rendez-vous le **3 juillet à 20h00** à la MDA pour un retour historique sur la politique associative à Rennes et un débat ouvert à tous.

[Inscriptions](#)



Adhérez au MAR [ici](#)



Copyright © 2018

Association Mouvement Associatif Rennais,